



## La Médiation du crédit en 5 points

### ● sa mission

Proposer aux chefs d'entreprise confrontés à des difficultés de financement bancaire ou à une réduction de garanties par un assureur-crédit, un recours de proximité, gratuit, confidentiel et rapide.

### ● son réseau

105 médiateurs du crédit (directeurs départementaux de la Banque de France et des instituts d'émission en outre-mer).

### ● ses résultats

Chiffres clés cumulés : 2008-2015 :  
20 500 entreprises confortées dans leur activité (61 % de réussite)  
6,2 Mds € d'encours de crédit débloqués  
380.000 emplois préservés

### ● entrer en médiation

Le dépôt d'un dossier de médiation se fait uniquement via le site Internet : [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr) L'entreprise est contactée sous 48 heures par le médiateur du crédit de son département.

### ● le centre d'appel

0810 00 12 10 (0,06 €/min + le prix d'un appel) permet au dirigeant de se renseigner et d'être mis en relation avec un conseiller bénévole « Tiers de confiance de la Médiation ».

## Le top 5 des motifs de saisine

- une dénonciation de découvert ou autre ligne de crédit
- un refus de rééchelonnement d'une dette
- un refus de crédit (trésorerie, équipement, crédit-bail...)
- un refus de caution ou de garantie
- une réduction des garanties par un assureur-crédit

## Les 5 étapes de la médiation

- dépôt du dossier en ligne
- admission du dossier en médiation
- possibilité pour les établissements financiers de revoir leur position
- travail de médiation : rapprochement des positions divergentes
- proposition d'accord par le médiateur

## Les 5 avantages de la Médiation du crédit

- un service gratuit et confidentiel
- un premier contact avec un médiateur du crédit dans les 48 heures suivant le dépôt d'un dossier de médiation
- un maintien de ses concours bancaires existant pendant la durée de la médiation
- une expertise sur mesure
- un traitement local de son dossier

# Suivez la Médiation du crédit aux entreprises



site **Internet** : [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr)



comptes **Twitter** : [@FabricePesin](https://twitter.com/FabricePesin)  
[@MediationCredit](https://twitter.com/MediationCredit)



page **Facebook** : [@MediationCredit](https://www.facebook.com/MediationCredit)



page **LinkedIn** : [médiation-du-credit-aux-entreprises](https://www.linkedin.com/company/mediation-du-credit-aux-entreprises)



newsletter : [La Médiation du crédit et Vous](#)